

Arrêté temporaire n°26-AT-0099
Portant réglementation du stationnement et de la circulation

LE PUAUD

Le Maire de Sèvremont,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1, R. 413-1 et R. 417-10,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

VU la demande en date du 16/07/2026 émise par VEOLIA EAU demeurant Impasse Louis Mazetier PARC ECO 85 85000 LA ROCHE SUR YON représentée par Madame Isabelle THIERY aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation du stationnement et de la circulation,

CONSIDÉRANT que des travaux de remise en état d'une bouche à clé de branchement eau potable rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement et de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 03/08/2026 au 01/09/2026 à LE PUAUD,

ARRÊTE

Article 1

Les prescriptions suivantes s'appliquent à LE PUAUD pendant la durée d'intervention estimée à une journée sur la période du 03/08/2026 au 01/09/2026 :

- La circulation est alternée par B15+C18 ou K10 ;
- Le stationnement des véhicules légers et poids lourds est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate ;
- La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 70 km/h ;

Article 2

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, VEOLIA EAU.

Article 3

Le Maire de Sèvremont est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 27 juillet 2026

Le Maire de Sèvremont



Jean-Louis ROY

DIFFUSION:

- VEOLIA EAU
- Le Maire de Sèvremont
- HERVOUET France
- SOVETOURS
- Gendarmerie Pouzauges
- Poste Pouzauges
- SCOM 85
- Maire déléguée de La Pommeraie-sur-Sèvre
- Car du Bocage

- *Transport scolaire Pouzauges*

ANNEXES:

Demande d'arrêté de circulation

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

803586839



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐

Service public ☐

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Entreprise ☒

Nom : **THIERY** Prénom : **Isabelle**
Dénomination : **VEOLIA EAU** Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Impasse Louis Mazetier**
PARC ECO 85
Code postal **8 5 0 0 0** Localité : **LA ROCHE SUR YON** Pays : **France**
Téléphone **0 2 5 1 4 4 2 5 9 4** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **isabelle.thiery@veolia.com**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☐
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **le puaud**
Code postal **8 5 7 0 0** Localité : **SEVREMONT**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : **Remise en état bouche à clé de branchement eau potable**
1 jour d'intervention sur la durée demandée
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :
Date prévue de début des travaux : **0 3 0 8 2 0 2 6** Durée des travaux (en jours calendaires) : **3 0**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **3 0** Date de début de réglementation **0 3 0 8 2 0 2 6**
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☒ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☒
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :**Circuler**

Véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Stationner

véhicules légers ☒
poids lourds ☒

Dépasser

véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

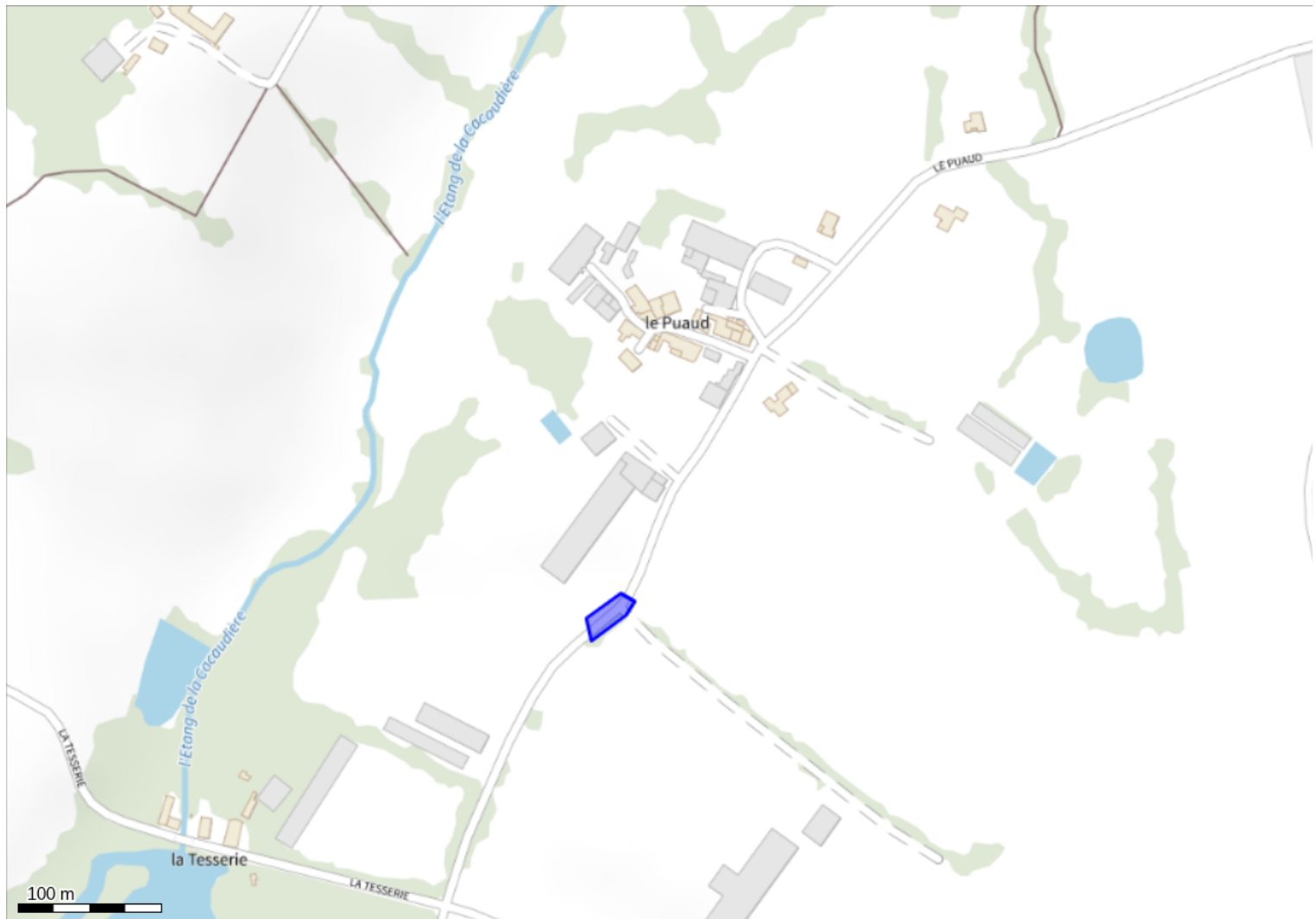
J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : LA ROCHE SUR YON

Le : 1 6 0 7 2 0 2 6

Nom : THIERY Prénom : Isabelle Qualité :

 Signature certifiée  Sogelink



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-0.78820285,46.82024747 -0.7880734,46.82019865 -0.7881534,46.82010979
-0.78846633,46.81995026 -0.7885183,46.82009069 -0.78820285,46.82024747</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs><
/gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

(46.820247 -0.788203);(46.820199 -0.788073);(46.820110 -0.788153);(46.819950 -0.788466);(46.820091 -0.788518);(46.820247 -0.788203);

